

Les TOITS de CHAUME  
\*\*\*\*\*

A partir de la première guerre mondiale, les maisons d'habitation ont été les premières à être recouvertes en ardoises ou en tuiles. Depuis, la couverture de chaume a pratiquement disparu du Morvan, après y avoir régné en maîtresse jusqu'à la fin du 19e siècle.

Il ne reste que 12 toits de chaume en état plus ou moins bon sur tout le Morvan et trois couvreurs en chaume suffisamment âgés et sans succession pour se dire que le métier s'est perdu. Ces chaumières, qui sont très intéressantes, sont situées surtout au nord-est et au centre du Morvan :

- Lautreville près Quarré
- les Lavaults
- Fontaine Blanche (Moux)
- Chissey-en-Morvan
- la Fiole (Planchez)
- Mont (Ouroux)
- Saint-Brisson
- les Ichards (Gouloux)
- Pensières (Alligny)        2 couverts
- Beaumont                    2 couverts

Deux ou trois autres subsistent et tombent en ruines. Mais si la chaumière morvandelle appartient au passé, la préparation, la confection et l'entretien de la couverture constituent une technique difficile.

La PREPARATION de la PAILLE à COUVRIR et la COUVERTURE  
\*\*\*\*\*

La semence de la vieille variété de seigle cultivée autrefois en Morvan s'est perdue et a été remplacée par les nouvelles races qui gagnent chaque année plus de place parmi les céréales morvandelles. Les couvreurs en chaume s'en plaignent car les nouvelles races n'ont pas la finesse ni la dimension de la vieille variété. C'est ce qui faisait sa préférence sur les autres pailles (blé, orge, avoine), trop courtes et trop noueuses. Lorsqu'on envisageait, après l'avoir entretenu régulièrement chaque année, de refaire un couvert en entier, la paille à recouvrir n'était pas celle d'une seule année. Les récoltes étaient trop minces pour pouvoir alimenter la

couverture d'un bâtiment et d'autre part, il fallait en ménager une partie pour les litières et le fumier. C'est donc sur plusieurs années qu'on préparait la couverture de paille ou, si l'on pouvait s'arranger, on empruntait à un voisin à charge de revanche.

Le seigle était fauché au dard -muni d'un râteau à longues dents pour coucher les javelles- afin d'obtenir les tiges dans toute leur longueur.

La paille destinée au couvert était battue, non pas au fléau pour la casser, mais à l'âne, instrument qui était composé d'une forte planche soutenue par deux pieds : un homme ou deux pouvaient y travailler sans se gêner selon la dimension de l'âne. On prenait une poignée de paille et à l'aide d'un bâton, on frappait les épis dont le grain glissait le long de la planche et s'amassait à la base de la planche. Ce grain était recueilli dans ces bâches ou d'anciens draps, puis vanné au van.

Quand le seigle était battu et qu'il ne restait que la paille, on la passait par poignées à la "srège" ou au "sré" comme pour le chanvre. La srège était une forte planche munie de pointes d'une dizaine de centimètres, les crosses. Lorsque la paille y était passée, la "fanverluche", menue paille fixée à la tige, en était éliminée et il ne restait que la tige propre et lisse pour permettre à l'eau de s'écouler convenablement.

Cette opération terminée, on mettait la paille, le "yeu", en fagots liés aux extrémités pour éviter à la vermine de s'y fourrer. Et lorsqu'on avait une partie d'un couvert à retaper, on faisait appel au "crouveux ou crouvou" ou "tchu de peille", mais on l'aidait dans sa tâche. Le crouveux venait avec ses outils, la palette entaillée de trous, "lai polotte", le couteau et le bâton époinaté. Les charpentes étaient soigneusement déparasitées de la vieille paille, on remplaçant les lattes usées (des baliveaux fendus et cloués aux chevrons) et on allait chercher les rouettes ai crouvi, jeunes branches de bouleau souples et torsadées. Un bon toit de chaume -il doit être dense et serré- doit durer une vingtaine d'années, mais cela dit, au bout d'un certain temps, il fallait faire des retouches.

Lorsque le grain abrité sous un couvert de chaume était recouvert de neige par temps de rafale, il ne fallait rien toucher sous peine de gâter la denrée ; la neige disparaît seule et le grain reste intact.

Des trois couvreurs en chaume, deux demeurent à Athée, commune de Saint-André-en-Morvan, et un à Ménessaire.